

ALU HT



**PEINTURE de PROTECTION ANTICORROSION, LONGUE DURÉE,
STABLE A HAUTE TEMPÉRATURE
ALTERNATIVE à la GALVANISATION**

- ✓ Séchage rapide, Remplace la galvanisation à chaud, Protection ANTI CORROSION HAUTE PERFORMANCE
- ✓ Bonne résistance à la chaleur jusqu'à + 650°C
- ✓ Bonne résistance aux agressions ambiantes, solutions acides ou alcalines diluées, huiles, graisses

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T A C T I F	
ETAT PHYSIQUE	Liquide visqueux
MASSE VOLUMIQUE	990 g/l +/- 20 g/l
REACTION CHIMIQUE	Neutre
POINT D'ECLAIR	Inférieur à 21 °C afnor coupe fermée.
ODEUR	Caractéristique de solvant
COULEUR	Teinte ALUMINIUM satiné
TENEUR en COV	73,2 % en masse
G A Z P R O P U L S E U R	
Propulseur hydrocarboné	

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Laque Brillante protectrice **mono-composante** à séchage rapide.

GRAND POUVOIR COUVRANT.

ASSURE UNE PROTECTION RAPIDE ET DURABLE.

Bonne résistance aux intempéries et aux agressivités ambiantes.

Peut constituer une sous couche anticorrosion recouvrable par une peinture compatible

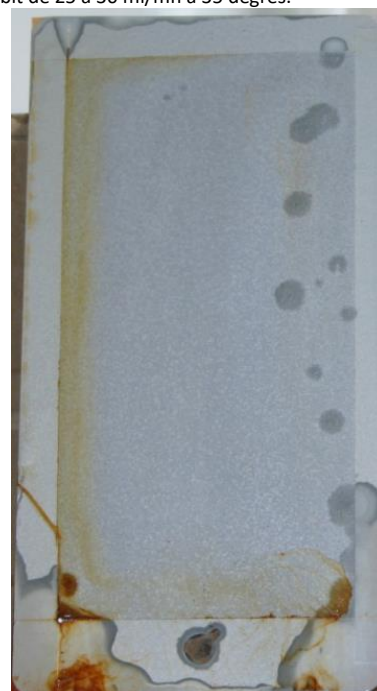
Spéciale pour les travaux neufs, de réparations ou de retouches

Support métalliques rigides, usuels	Exemples d'applications	Utilisateurs
Acier	Huisseries, grilles, barrières	Ateliers municipaux
Acier galvanisé	Bandes de rives	Couvreur
Aluminium	Gouttières	Plombiers
Zinc	Tôles	Chauffagistes
Fonte	Fixations	Chaudronniers
Bois	Portes de chaudières	Installateurs de magasins
Supports plastiques compatibles	Pots d'échappements	Métalliers
	Tuyauteries d'eau chaude ou de vapeur	Installateurs de portails
	Décor de foires ou d'exposition	Services des eaux
	Caddies	Services techniques
	Matériels de manutention	Dépanneurs
		Services de maintenance
		Grands magasins / industries
		TP – DDE – Transports
		Domaine agricole
		Domaine maritime, portuaire
		Garages – Stations services
		Ateliers de peinture /décor
		Réparateurs
		Fabricants d'enseignes

NF EN ISO 92278 de la peinture anticorrosion A7025 – en ambiance saline agressive

NORME NF EN ISO 92278 (essais de corrosion en atmosphères artificielles : essais aux bouillards salins)

Solution saline (50 g/l de chlorure de sodium) brumisée finement dans l'enceinte close avec un débit de 25 à 30 ml/mn à 35 degrés.



Résultat après **650 heures** en ambiance saline agressive humide à 35 °C



MODES ET DOSES D'EMPLOI

Veiller à une préparation de surface correcte : Dépoussiérer, brosser pour retirer les parties non adhérentes, dégraisser si nécessaire.

Appliquer sur support propre et sec.

Bien agiter l'aérosol avant utilisation jusqu'au décolllement de la bille.

Utilisation tête en haut uniquement.

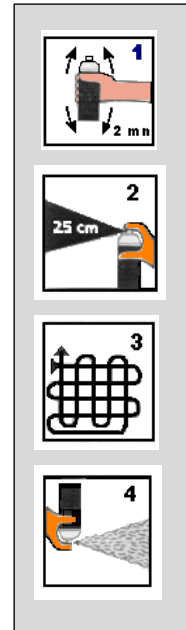
Effectuer une pulvérisation d'une couche fine d'accrochage à 20/25 cm de la surface en maintenant une pression constante, attendre quelques minutes puis terminer par 2 couches croisées.

Attendre 10 à 20 minutes selon température ambiante avant de toucher le support peint.

Après utilisation purger l'aérosol tête en bas, ceci afin d'éviter l'obstruction de la valve et du bouton poussoir.

Afin d'obtenir une pulvérisation correcte il est souhaitable que la température du boîtier se situe à + 10°C.

En période hivernale, placer l'aérosol dans une ambiance tempérée afin d'éviter en dessous de 5 °c des difficultés d'application.



Nota : Après séchage à l'air, protection anticorrosion temporaire. La protection complète n'est obtenue que lorsque l'objet a été placé à température de service. (l'élévation de température (100 °C suffisent) de la pièce peinte permet donc d'optimiser la protection anticorrosion). Transport et montage peuvent donc être effectués sans durcissement intermédiaire.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation conditionnée en boîtier aérosol à base de liants, de résines stables à hautes températures, d'agents anti-corrosions protecteurs et d'aluminium

RECOMMANDATIONS



DANGER

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Récipient sous pression: ne pas perforez, ni brûler, même après usage. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Utilisations réservées aux professionnels

Contient 73,2 % de COV.

Conservé et utilisé à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conservé hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.
Ne pas laisser à la portée des enfants.
En cas d'application dans une atmosphère confinée porter un masque approprié ou assurer une ventilation suffisante.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés, notamment des surfaces sensibles, matières plastiques, peintures insuffisamment réticulées.

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

Ref. A7025
Révision n° 3
214239 HJMJD



Angle des rues Simonin et Claude
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA
Tél / Fax: 26 36 76
E-mail : t-pac@t-pac.nc
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**